

FERMES COLLECTIVES/PARTAGÉES

ÊTRE AGRICULTEUR.RICE AUTREMENT

Cinq rencontres à l'initiative du Collège des Producteurs, dans le cadre du Réseau wallon PAC et avec l'appui de SAW-B, pour découvrir le fonctionnement de ces fermes portées collectivement, explorer leurs atouts pour l'avenir de l'agriculture et leurs défis.

Les fermes collectives/partagées sont une forme d'économie sociale agricole encore **émergente**. Bien que **prometteuses pour favoriser un renouvellement des générations en agriculture**, ces fermes sont confrontées à **différentes difficultés** et à un manque de reconnaissance du monde agricole.

Ces rencontres sont une opportunité unique de visiter cinq fermes **robustes et inspirantes** (une dans chaque province wallonne) pour mieux appréhender le potentiel de ces fermes, les facteurs de réussite **intrinsèques** aux projets et aux collectifs, mais aussi les leviers actionnables **par les producteurs, productrices, et les acteurs encadrant** afin de supporter ces projets et leur permettre de délivrer leur plein **potentiel socio-économique et écologique**.



Episode 1/5 – Invitez des joueurs

Qu'est-ce qui change au niveau humain quand on est agriculteur, agricultrice en ferme collective/partagée, par rapport à la pratique du métier en solo ?

Mercredi 24 septembre 2025 - Ferme des Coquelicots (Tournai)

Fermes collectives/partagées - De quoi s'agit-il ?

La seconde moitié du 20^{ème} siècle a vu une hausse sans précédent de la productivité agricole, via une industrialisation de l'agriculture. On parle aussi d'agriculture « intensive », car cette industrialisation s'est faite au travers d'une intensification des machines, produits phytosanitaires, engrais chimiques, sélection génétique, etc. Cette augmentation de la productivité a toutefois des **conséquences significatives** sur la santé des écosystèmes et des humains (producteurs et consommateurs), induit une perte d'autonomie, de sécurité financière des producteurs et plus généralement une fragilisation des conditions de travail et d'emploi.

En parallèle, une **diminution drastique** du nombre de fermes est observée. La Wallonie comptait 12 423 exploitations en 2023, pour 37 843 fermes en 1980. 70% d'entre elles sont gérées par des agriculteurs et agricultrices qui ont 50 ans et plus, et dont la majorité n'a pas de repreneur, selon les chiffres du SPW.

Dans ce contexte, des (petits) enfants d'agriculteurs et agricultrices, mais aussi des personnes non issues du milieu agricole, souhaitent se lancer avec une approche **plus respectueuse et sécurisante**, qui redonne sens au métier.

On peut envisager différentes manières de définir les fermes partagées/collectives. Un enjeu, notamment de recherche pour pouvoir compiler les connaissances et mieux accompagner ces innovations, serait de se mettre d'accord sur une définition commune.

Dans le cadre de ces rencontres, **Antoinette Dumont** propose de définir ces fermes sur base de **deux critères**.

*Il s'agit de fermes où plusieurs personnes qui ne sont **pas (toutes) issues de la même famille** collaborent, et qui se différencient par leur **finalité sociale**.*

Les personnes qui s'associent dans les fermes collectives/partagées sont portées par la volonté de répondre à un **besoin socio-économique et/ou écologique** (améliorer les conditions de travail, développer des pratiques agroécologiques, maintenir du bâti agricole traditionnel, etc.).

ANTOINETTE DUMONT

Antoinette Dumont a fait sa thèse sur les conditions de travail et d'emploi dans la production de légumes en Région wallonne.

Elle est aujourd'hui chargée d'éducation permanente chez SAW-B qui interpelle, soutient et accompagne des projets d'économie sociale, dont les fermes collectives/partagées.

Elle a réalisé une étude pionnière sur le sujet en 2021 et elle donne actuellement des formations pour celles et ceux qui veulent se lancer.

Le profit n'est ainsi pas la finalité première : il est réinvesti dans le projet pour mieux répondre à sa finalité sociale. En ce sens, il s'agit d'innovation d'**économie sociale**. Antoinette propose de distinguer :

-
- Les fermes **collectives** : l'entière de la production y est portée collectivement.
 - Les fermes **partagées** : les agriculteurs et agricultrices y ont chacun, chacune, leur propre activité agricole.
-

Dans la réalité, comme l'illustrent les témoignages de cette première rencontre, il est difficile de catégoriser aussi strictement les fermes, car chacune développe sa solution **spécifique**, à la croisée de plusieurs modèles théoriques.

Quelle est l'ampleur du phénomène ?

Les fermes collectives/partagées sont un phénomène encore récent. Les plus anciennes identifiées par Antoinette datent d'il y a **15-20 ans**. Elle en dénombre une grosse trentaine et il en existe probablement une centaine, hors projets de tiers-lieux et autres projets collectifs qui peuvent inclure de la production agricole, mais où celle-ci n'est qu'un complément à d'autres activités non nourricières.

*Il y aurait en Wallonie **une centaine** de fermes collectives/partagées avec une **activité nourricière**, pour 12 423 exploitations (en 2023).*

Qui sont les porteurs de projet de ces fermes collectives/partagées ?

Les repreneurs **intéressés** par ce type d'innovation sont nombreux mais peu arrivent à réellement s'installer tant les obstacles sont encore multiples.

Ces projets sont également caractérisés par un **mélange socio-culturel**. Certaines de ces fermes ne rassemblent que des personnes non issues du milieu agricole ou que des personnes issues du milieu agricole. Mais Antoinette observe de plus en plus de projets réunissant un enfant d'agriculteur qui reprend une ferme familiale et qui s'associe avec d'autres personnes qui ne sont pas issues de la même famille.

*Les fermes collectives/partagées constituent de plus en plus **un trait d'union** entre les personnes **issues et non issues** du milieu agricole.*

Les témoignages du jour

Sophie Cailliau et Michel Leclercq, nous ont accueilli pour cette première rencontre et nous ont présenté leur parcours individuel, leur rencontre et le fonctionnement de la **Ferme des Coquelicots**.

Nous avons également eu la chance d'écouter **Aurélié Leclercq** raconter l'histoire de la réunion de sa ferme avec celle de sa voisine Aline Vanacker. Ensemble elles portent **Le Spamboux**.

FERME DES COQUELICOTS

Michel Leclercq a travaillé avec son père avant de mener seul l'exploitation qui comptait un élevage Blanc Bleu Belge et des cultures en conventionnel. Ses enfants n'étant pas intéressés par la reprise de la ferme, Michel envisage d'arrêter progressivement l'exploitation. Dans cette perspective, il revend son élevage il y a une dizaine d'années et complète avec un mi-temps à l'extérieur. A sa pension, les cultures pourront partir pour agrandir d'autres exploitations.

Sophie Cailliau et son compagnon Pierre Van De Wiele ne sont pas issus du milieu agricole. Ils travaillaient respectivement dans la communication et la construction. En 2006, ils ont envie de pratiquer un métier plus concret et qui leur apporte plus de sens. Sophie se forme au maraîchage et Pierre à l'élevage de chèvres, tous deux en agriculture biologique. Ils trouvent des terres à louer dans un collectif qu'ils quittent en 2017 après une expérience mitigée.

C'est dans un journal local que Michel apprend que Sophie et Pierre recherchent un lieu.

Au fil du temps, Michel s'est associé avec Sophie en maraîchage, il a converti ses céréales en bio, Pierre a reconstruit sa fromagerie sur la ferme, puis Sophie et Pierre y ont installé leur habitation familiale. Ensemble ils ont créé un magasin à la ferme. Pour soutenir la viabilité économique, se sont ajoutés des activités pédagogiques, une guinguette, et dernièrement un restaurant et un gîte.

LE SPAMBOUX

La question de la reprise de la ferme familiale (élevage laitier et Blanc Bleu Belge en conventionnel) se pose au décès soudain du père d'Aurélié Leclercq en 2010. Son mari stoppe ses activités d'entrepreneur pour continuer avec sa mère. Aurélié garde un emploi salarié à l'extérieur avant de reprendre la ferme en 2022.

Aline Vanacker quant à elle a repris en 2011 l'exploitation familiale (cultures et élevage Blanc Bleu Belge en conventionnel) qui se trouve à 7 km de celle d'Aurélié.

Chacune a entamé une diversification (chicons pour Aurélié et fraises pour Aline) et elles ont l'idée de s'associer pour valoriser ces productions. En mars 2025, elles ont fêté les 10 ans du Spamboux, un atelier de transformation et un magasin où se vendent les produits de leur ferme respective et leur production commune.

Sophie, Aurélie et Michel ont partagé les circonstances, les difficultés rencontrées et les étapes clefs de leur projet en collectif.

Ils se sont surtout **généreusement dévoilés** pour nous permettre d'appréhender ce que cette manière de pratiquer le métier peut apporter humainement, sans occulter ce qu'elle peut avoir de déstabilisant pour soi et pour son entourage.



*Sophie, Aurélie et Michel n'ont pas donné une vision idyllique du modèle collectif mais le bilan est, pour tous les trois, **largement positif sur le plan humain**, et le collectif ne modifie pas leur perception d'être des **indépendants**.*

Leur témoignage met en avant une **relation différente au travail**.

- Le collectif est une **source d'énergie** qui soutient la dynamique individuelle, parfois entamée par la fatigue ou le découragement.
- La répartition des tâches donne plus d'opportunités à chacun, chacune, de **s'épanouir** selon ses affinités et ses forces.
- La diversité des compétences, des idées et des personnalités peut engendrer des confrontations mais produit surtout une **émulation** qui pousse à l'innovation et porte le projet vers un avenir **inimaginable en solo**, comme le passage en bio pour Michel ou le magasin pour Aurélie.

« C'était une envie, mais je crois que je n'aurais jamais ouvert le magasin seule. »

Ensemble ils voient plus grand, ce qui ne réduit pas forcément leur **charge de travail**, et même du contraire !

Cependant, le collectif leur apporte une certaine **sérénité**, parce qu'il y a plus d'options pour répartir cette charge de travail au quotidien et organiser les absences (vacances ou congé de maternité). Et parce qu'il y a quelqu'un qui peut détecter un oubli ou une erreur, et prendre le relai en cas d'absence imprévue.

Les uns et les autres sont attentifs à une **juste répartition** du temps de travail, et des revenus associés, et ils ont trouvé progressivement la manière qui leur convient le mieux pour s'en assurer.

« Je suis toujours entre 50 et 60 heures par semaine mais je pense qu'on le fait tous par motivation et parce qu'on le veut bien. Par contre, on a cette flexibilité d'organiser notre temps de travail différemment. »

« On s'organise pour se remplacer et cela aide beaucoup. Et se dire que cela peut rouler même s'il m'arrive quelque chose fait partie aussi dans la tête d'un soulagement. »

Les expériences de Sophie, Aurélie et Michel, bien que différentes par bien des égards, mettent en évidence des **qualités humaines** communes, indispensables à la réussite de l'aventure collective.

- **Faire/donner confiance.** Qu'elle soit préexistante (lien amical entre Aurélie et Aline) ou construite (dans le cas de Michel, Sophie et Pierre), la confiance est pour eux **indispensable**. C'est elle qui permet d'oser se lancer, de partager des responsabilités et de surmonter les difficultés.
- **Communiquer.** A la ferme des Coquelicots comme au Spamboux, la communication passe par des **échanges informels** bien plus que par des réunions formelles. C'est **au quotidien** que les idées se partagent, les tensions s'apaisent, les décisions se prennent et que le projet s'ajuste.
- **Trouver des compromis.** Sophie, Aurélie et Michel ont cité des situations concrètes illustrant des différences de point de vue ou de façon de procéder. Ils en ont accepté certaines naturellement, d'autres ont engendré des discussions et des concessions. Finalement leur engagement dans le projet commun les pousse à **combinaison leurs préférences individuelles**.



Le regard du sociologue Marc Mormont

MARC MORMONT

Marc Mormont a enseigné la Sociologie du développement et la Sociologie rurale, et il est le fondateur de l'unité de recherche Socio-Économie, Environnement et Développement (SEED) de l'Université de Liège, notamment.

Nous avons sollicité **Marc Mormont** pour assister à ces cinq rencontres et nous faire profiter de son analyse des échanges du jour et de sa mise en perspective des différentes rencontres.

De cette première rencontre, Marc a fait une synthèse en quatre points.

- **Tolérance au risque et construction de la sécurité**

Marc constate que ces projets demandent une forte « tolérance au risque ». Parallèlement, ils impliquent aussi pour les producteurs et productrices d'être capables de construire des modes de sécurité pour **contrebalancer** la prise de risque. La qualité des relations de confiance que les producteurs ont nouées entre eux, la diversification de leurs activités et leur lien direct avec les consommateurs jouent un rôle clé dans leur sécurisation.

- **Absence de modèle prédéfini**

Les témoignages illustrent un point fondamental pour Marc : ces fermes ne suivent pas un modèle préétabli mais sont le résultat d'une « construction progressive » et d'une « adaptation continuelle ». Leur forme actuelle est le fruit d'un **cheminement** qui émerge d'opportunités et de contraintes.

- **Capacité d'adaptation continue**

Une qualité essentielle de ces projets est donc leur capacité à s'adapter en permanence. Cette adaptation est **à la fois** technique (ex. évolution des productions, des pratiques), organisationnelle (ex. création de structures, embauches) et surtout humaine et relationnelle (ex. communication, gestion des désaccords, concessions).

- **Inadéquation des politiques publiques**

Le dernier point est plus critique. Pour Marc, il est très clair que les politiques publiques actuelles (foncier, aides à l'investissement, statuts) sont très mal adaptées pour soutenir ces formes d'agriculture. Conçues **pour des modèles traditionnels** familiaux ou industriels, elles peinent à reconnaître et à accompagner ces projets innovants qui n'entrent dans aucune de ces deux catégories.

« On a tendance dans notre société à se donner des modèles auxquels il faudrait aboutir absolument. Méfions-en nous car ils pourraient nous mener à l'échec. Il est plus intéressant de se donner les moyens de construire des innovations dont on n'a pas l'architecture et l'aboutissement prédéfinis, mais qui sont davantage capables d'adaptation. »

« Quand il s'agit de startup technologique, on trouve tous les moyens pour aider. On n'y arrive pas pour soutenir des formes d'agriculture innovantes. »

Cette première rencontre a réuni plus de 30 participants et intervenants de profils variés : étudiants, (jeunes) agriculteurs, porteurs de projet, cédants et acteurs du secteur agricole et rural.

Avec leur accord, une captation audio a été réalisée en salle.

Un outil d'intelligence artificielle avec accès privé a été utilisé pour générer une retranscription brute des échanges. La restitution de la journée telle que proposée ci-dessus est le fruit de notre propre analyse et écriture. Nous avons uniquement interrogé l'outil pour nous aider à sélectionner trois qualités parmi toutes celles qui transparaissaient dans les témoignages.

Cette série de cinq rencontres est un projet coconstruit et porté par



Christelle Barboni

Collège des Producteurs
& Réseau wallon de la Politique
Agricole Commune



Antoinette Dumont

Solidarité des alternatives
wallonnes et bruxelloises (SAW-B)

